

## NEMOURS.

Cette jolie petite ville, à quatre lieues de Fontainebleau, sur la route de Montargis, est située au milieu d'un vallon environné de rochers et de collines; plusieurs ruisseaux descendant de ces hauteurs, et vont se perdre dans le Loing. Cette rivière arrose Nemours, ainsi que le canal de Briare. On remarque sur le Loing un beau pont bâti par l'architecte Peyronnet. La ville est agréable et bien bâtie. Son nom semble attester qu'elle est fort ancienne: sa racine *nem* signifiait en langue celtique *lieu sacré, temple*. Ce n'est cependant pas avant le XIII<sup>e</sup> siècle que l'histoire fait mention de cette ville, dont le seigneur, Ursion, maria alors sa fille Aveline ou Hameline avec Gauthier de Villebon, chambellan des rois Louis-le-Jeune et Philippe-Auguste.

Gauthier III, l'un des descendants de ce seigneur, fut maréchal de France.

Philippe de Nemours, fils de ce dernier, vendit cette seigneurie à saint Louis.

Un trait qui fait honneur à ce grand roi, c'est que ce même Philippe, qui l'avait accompagné en Egypte, ayant été chargé de compter aux Sarrazins les deux cent mille livres dont saint Louis était convenu avec eux pour sa rançon, s'étant vanté de les avoir trompés sur le poids de l'or, et de leur avoir ainsi soustrait dix mille livres, le roi se fâcha très fort de cette tromperie et ordonna que sur-le-champ la somme convenue fût payée intégralement.

Devenu la propriété des rois de France, Nemours y resta jusqu'en 1404. Charles VI l'érigea alors en duché-pairie en faveur de Charles-le-Noble, comte d'Évreux et roi de Navarre, qui lui céda en échange le comté d'Évreux.

Par des mariages le duché de Nemours passa à la famille des comtes d'Armagnac. On sait la déplorable histoire de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, qui prit les armes contre Louis XI. Après lui avoir une fois pardonné, ce roi ne lui fit aucun quartier lors d'une seconde révolte. Il fut d'abord enfermé dans une cage

(1) *Promenade historique et pittoresque sur la Haute-Seine.* Paris, 1840, in-18.

à la Bastille. De cette cage, il adressa au roi une lettre pleine de soumission, où il avoue en toute humilité ses torts, dont il invoque le pardon : cette lettre, signée *le pauvre Jacques*, est datée du 31 janvier 1477.

Louis XI, n'y ayant aucun égard, ordonna au parlement de Paris de faire le procès du duc de Nemours : il fut condamné à avoir la tête tranchée. Par un raffinement de barbarie, le roi voulut que les enfants de ce malheureux seigneur fussent placés sous l'échafaud, de manière à recevoir sur eux le sang de leur père, ce qui fut exécuté aux halles de Paris, le 4 août 1477. Tous les biens du condamné furent confisqués et distribués à divers seigneurs. Louis de Graville, seigneur de Montagu, eut le duché de Nemours en partage. Charles VIII, étant monté sur le trône, restitua plusieurs terres aux enfants de Jacques d'Armagnac. Le duché de Nemours et toutes ses dépendances furent du nombre.

Réuni au domaine de la couronne par le roi Louis XII, ce duché fut donné par lui à Gaston de Foix, son neveu. François I<sup>er</sup> le donna et le reprit successivement à plusieurs membres de la maison de Savoie, notamment à sa mère. Philippe de Savoie le transmit à ses descendants, et en 1672, à la mort de Charles-Amédée, le duché de Nemours fut cédé à Philippe de France, duc d'Orléans.

Après avoir été prise, pillée et brûlée par les troupes du roi de Navarre, en 1558, la ville de Nemours obtint la permission de s'entourer de murailles et de fossés. En creusant le sol, on trouva une grande quantité de médailles antiques qui eussent pu donner quelque éclaircissement sur l'origine de cette ville, mais on n'y fit pas la moindre attention. Les fortifications de Nemours n'empêchèrent pas que cette ville ne fut prise par les Anglais, puis reprise par les troupes de Charles VII. Au XVI<sup>e</sup> siècle, elle fut en butte à des factions religieuses qui y occasionnèrent beaucoup de troubles ; mais, depuis cette époque, elle a joui d'un calme qui ne laisse plus rien à dire à l'histoire.

La ville est bien bâtie, bien pavée ; la grande route qui la traverse y entretient beaucoup d'activité. Dans l'ancien château se trouve une bibliothèque publique de dix mille volumes. L'église paroissiale de Saint-Pierre est fort ancienne : elle est située dans le faubourg. Une autre église, fondée par Louis-le-Jeune, sert aujourd'hui de paroisse à la ville ; c'était autrefois un prieuré et une collégiale que desservaient des chanoines réguliers supprimés en 1790, de même qu'une abbaye de *Notre-Dame-de-la-Joie* fondée en 1251. Une maison de campagne a remplacé cette dernière. Les jardins de cette habitation renferment une source qui a la propriété d'être tiède en hiver et d'une grande fraîcheur en été.

La population de Nemours est de 5,959 habitants.